

RÉGLEMENTATION ET UTILISATION DES DRONES

Mis à jour 03/2026

Public ciblé

- Tous publics.

Prérequis

- Compréhension orale et écrite de la langue française.

Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne :
 - Télécharger la fiche "candidature / positionnement" via le site internet ► www.campusverdazur.fr

Modalités d'entrée en formation

- Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription à minima 48H avant le début de la session de formation.

Formateur(s)

- M. Anthony PETIT.
Formateur habilité et expérimenté

Validation des acquis

- Attestation de compétences, preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

Financement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise
- Financement possible sous condition par VIVEA pour les gérants d'entreprise.

Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

Durée

- 1 jour soit 07h.

Dates

- Voir Calendrier de formation sur www.campusverdazur.fr.

Tarif

- 175 €.

Le drone est une innovation qui ouvre des perspectives pour travailler différemment et, surtout, plus efficacement au sein des aménagements paysagers tout comme en agriculture. Permettant notamment la topographie, le suivi de chantier, la prise de vue globale d'un terrain, il facilite le projet de conception d'un aménagement paysager et permet ainsi de mieux vendre une prestation. Mais piloter un drone ne s'improvise pas, car il est nécessaire d'en connaître sa réglementation et surtout d'acquérir les bases du pilotage.

L'OBJECTIF

Connaitre la réglementation et l'utilisation des drones.

POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- ✓ Acquisition, actualisation et maintien des compétences
- ✓ Adaptation au poste de travail
- ✓ Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias
- ✓ Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra
- ✓ Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap
- ✓ Aide au maintien dans l'emploi des salariés
- ✓ Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises
- ✓ Permettre aux entreprises de rester compétitives

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

 www.campusverdazur.fr



LE CONTENU DE LA FORMATION

Connaître les utilisations des drones en espace vert et production horticole :

- Découverte des différentes utilisations (suivi de chantier, réception, production d'images ou vidéos pour votre client, topographie, modélisation et calcul, devis, Indice de végétation, suivie des cultures, pulvérisation...)
- Choix du drone selon les catégories

Connaitre la réglementation :

- La réglementation selon l'usage voulu
- Les règles de l'air
- Les règles de survol, les restrictions de vols
- Les règles à respecter selon le drone choisi (catégorie et classe de drone, les assurances, les différentes attestations, l'enregistrement en ligne, les obligations d'équipements)
- La réglementation européenne et professionnelle (catégorie ouverte et catégories d'utilisation (A1 A2 A3), les scénarios standards, les demandes d'autorisation)

Être capable d'utiliser le site Géoportail :

- Comprendre le fonctionnement et l'utilité du site Géoportail
- Savoir utiliser le site Géoportail

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Interactivité et opérationnalité : en salle et en extérieur, travaux pratiques d'application, échanges de pratiques, étude de cas, mise en situation.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

A la fin de la formation une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétude encadrée d'une grille en auto-évaluation au début et en fin de formation permettant à chaque participant de mesurer la progression de ses acquis à l'issue de la formation, soumise à validation finale du formateur.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid auprès de l'entreprise afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



Taux de satisfaction : 100%

Année 2024-2025

(Toutes formations "stratégie d'entreprise" confondues)

Contactez nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Stages Courts

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

